

BTS CONTROLE INDUSTRIEL et RÉGULATION AUTOMATIQUE

UFA du lycée de l'Escaut - VALENCIENNES

Métiers
des systèmes automatisés

INDUSTRIE 4.0



LE MÉTIER

Le technicien supérieur en Contrôle Industriel et Régulation Automatique est un spécialiste des systèmes d'instrumentation et de régulation. Il est capable de concevoir, installer, programmer, régler, mettre en service, optimiser et maintenir une installation ou un système piloté. Il exerce son métier dans des entreprises - de toutes tailles - concevant, réalisant ou exploitant des procédés de transformations physico-chimiques.

- **L'instrumentation** : technique de mise en œuvre d'appareils de mesures, d'actionneurs, de capteurs, de régulateurs... en vue d'avoir le contrôle sur un procédé de fabrication ou de transformation.
- **La régulation** : mise en œuvre de moyens (théoriques et techniques) pour maintenir chaque grandeur physique égale à une valeur désirée, appelée consigne, malgré l'influence de perturbations.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Les industries chimiques, pétrochimiques, pétrole et gaz,
- L'industrie pharmaceutique, cosmétique, agroalimentaire, de la plasturgie et des composites, métallurgique, automobile et aéronautique / spatial,
- La production et la distribution d'énergie (centrales électriques),
- Le traitement et la production d'eau, le traitement des déchets.

LA FORMATION

Formation de 2 ans en alternance UFA/Entreprise.

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

- Enseignement général : 700 heures pour les 2 ans.
- Enseignement technologique et professionnel : 700 heures.

Épreuves d'examens évaluées en contrôle en cours de formation (CCF) et en contrôles ponctuels (CP).

La formation pratique en entreprise est assurée par le maître d'apprentissage.

Rythme de l'alternance : 2 semaines / 2 semaines.

POURSUITES D'ÉTUDES

- Licence professionnelle,
- Bachelor Universitaire Technologique (BUT),
- Écoles d'ingénieurs spécialisées.

DÉBOUCHÉS

- Instrumentiste, Technicien d'essais,
- Technicien de maintenance, d'installation,
- Technicien de bureau d'étude, de supervision.



CONDITIONS D'ACCÈS

- Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur,
- Être âgé(e) entre 16 et 30 ans,
- Être déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche),
- Être titulaire d'un Baccalauréat
 - Général à caractère scientifique,
 - Sciences et Technologies de Laboratoire (STL - SPCL),
 - Sciences et Technologie de l'Industrie et du Développement Durable (STi2D)
 - Professionnel à caractère industriel (MELEC, MEI, PLP, etc.)



INFOS PRATIQUES



- 20 semaines de formation en UFA,
- 27 semaines de travail en entreprise,
- 5 semaines de congés payés,

- Gare à 5 min à pied,
- Tramway à 2 min,
- <https://escaut.etab.ac-lille.fr/>

Avec le soutien
de l'association



ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

Lycée de l'Escaut
1, Avenue de Saint Amand
59300 VALENCIENNES



CONTACT

Directeur Délégué aux Formations
ddfpt.0595809u@ac-lille.fr
03 27 22 11 11